

Contact via le formulaire

Nom :Guillaume HEMERY

Adresse e-mail :<mail>

Objet :Le Comptoir du Hardware

Message :Bonjour,

Guillaume du Comptoir du Hardware, comme vous le savez certainement, nous avons depuis 2008 un système de "Bon plan" sur notre site qui ressemble au service proposé par votre site, à la différence qu'il implique un travail de recherche par un employé du site pour alimenter cette colonne.

Vu que notre système est proche du vôtre et que ce biais nous permet aussi de vivre sans trop offrir d'affichage à la publicité, nous nous posons la question de savoir si vous seriez intéressés par un partenariat entre nos deux médias. Il nous est arrivé de voir certains de nos Bons Plans rapidement apparaître sur vos colonnes suite au partage d'un lecteur. C'est flatteur pour notre travail et nous a fait pensé que vous apprécieriez peut-être d'en profiter de manière plus suivie. C'est-à-dire que l'on vous fasse part des bons plans directement lors de leur publication et qu'en échange vous laissiez notre affiliation dans le lien de l'offre. Ainsi nous vous faisons profiter de notre expertise dans le monde du hardware informatique, vous permettant d'avoir tout le crédit et la lisibilité qui va avec et de notre côté nous développons notre système de financement pour (si cela fonctionnait) nous permettre de complètement nous défaire de l'affichage publicitaire, qu'il n'est présent que par la nécessité de trouver des fonds pour arriver à payer nos intervenants.

Je me tiens à votre disposition si vous désiriez en parler,

Cordialement,
Guillaume HEMERY.

Le 23/10/2014 12:33, Dealabs.com a écrit :

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre proposition ainsi que pour l'intérêt que vous portez à Dealabs. Malheureusement nous ne nouons pas de partenariats de ce type avec d'autres entités, notamment car que nous disposons de notre propre équipe spécialisée dans la recherche de bons plans. Nous sommes donc au regret de devoir décliner votre offre mais nous restons à votre disposition si nécessaire et vous souhaitons une bonne journée.

Le 23/11/2014, Guillaume H. a écrit :

Bonjour et merci de votre réponse rapide,

En ce cas si un partenariat n'est pas possible, comment pouvons-nous procéder pour que notre travail, sous licence CC BY-ND, soit respecté lorsqu'un Bon Plan venant de chez nous devient un hot-deal sur votre site ? Nous n'avons rien contre le fait que vous gagniez votre vie en proposant aux internautes de bénéficier d'offres intéressantes, mais lorsque le travail vient de chez nous, il nous semble logique que nous en ayons le crédit. Le partage par un lecteur ne respectant pas la licence CC BY-ND n'interdisant pas au site qui récupère l'information de la faire respecter.

Auriez-vous une solution autre qu'un partenariat à nous proposer dans ce but ?

Cordialement,
Guillaume HEMERY.

Le 27/11/2014, Guillaume H. a écrit :

Bonjour,

N'ayant pas eu de réponse à mon précédent message, je me permets de vous contacter de nouveau. Votre service permettant à vos lecteurs et membres de venir ajouter leurs propres deals - ce qui est très pratique on vous l'accorde - que pouvez-vous nous proposer lorsque ces derniers ont été récupérés sur notre site (<http://www.comptoir-hardware.com>) et sont protégés sous licence CC BYND comme le reste de notre contenu ?

Cette licence fait que nous acceptons le partage d'informations (c'est un peu tout l'intérêt du web), mais sans modification et en signalant la provenance de l'information. Si notre nom n'apparaît pas, qu'un lien vers l'offre originale n'est pas présent et que le lien affilié est modifié, ces conditions ne sont pas remplies et c'est dans le but d'y trouver une solution ensemble que nous nous rapprochons de vos services.

À part un refus de partenariat, comment pourriez-vous, s'il vous plaît, remédier à ce problème qui pourrait à terme nuire à toute la plateforme d'annonces de bons plans, deals et autres promotions ?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Cordialement,
Guillaume HEMERY.

Le 27/10/2014 14:15, Dealabs.com a écrit :

Bonjour,

Sans parler de votre licence, la question est surtout de savoir comment vous réussissez à identifier la provenance des offres qui sont postées chez nous, en sachant que les bons plans se diffusent naturellement très rapidement sur le web et que les sources peuvent donc être multiples ?

Par ailleurs, prévoyez-vous également une solution dans le sens inverse, à savoir lorsque des offres postées chez nous (ou d'autres sites) sont par la suite reprises sur votre site ?

Date : Mon, 27 Oct 2014 14:57:24 +0100

Sujet : Re: Dealabs.com - Un internaute vous a contacté : Le Comptoir du Hardware !

De : Guillaume H. <<mail>

Pour : contact@dealabs.com

Bonjour,

Il nous est arrivé de voir une offre signalée depuis notre site devenir sans source une fois validée par vos équipes. Il est tout à fait possible qu'un de nos lecteurs vienne partager un bon plan sur votre site pour faire profiter un maximum de monde d'une offre intéressante, il est dommage pour nous que ce biais ne vous profite alors qu'à vous.

Pour ce qui est de l'autre sens, vu que nous cherchons nos bons plans directement chez les revendeurs, il n'y a pas de risque pour que l'on copie quelqu'un d'autre. Si une offre apparaissait dans un délai similaire, c'est simplement que l'on aura eu vent de l'offre au même moment (par exemple une offre LDLC via leur mailing list).

Notez bien que nous ne venons pas chercher querelle, mais bien trouver une solution qui convienne à tous.

Cordialement,